

CMQ-67859-001

Séance du 5 octobre 2021

R É S O L U T I O N 2021-062

ÉCHANGE DU TRACTEUR - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Clotilde ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 11 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 17 juin 2021, le Président de la Commission municipale a désigné madame Céline Lahaie, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Sainte-Clotilde et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de location mensuel du tracteur John Deere, au montant de 1 352,36 \$ (capital et intérêt), se termine le 30 novembre 2022;

CONSIDÉRANT la proposition d'échange d'Agritex visant à fournir un nouveau tracteur répondant davantage au besoin de la Municipalité pour une somme mensuelle de 1 260,82 \$ (capital et intérêt) pour un terme de 60 mois;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'échange du tracteur John Deere 2017 modèle 5100ELV contre un tracteur John Deere 2021 modèle 5100R, auprès d'Agritex, pour une location mensuelle de 1 260,82 \$ pour un terme de 60 mois.

D'AFFECTER cette dépense au poste budgétaire 02-320-00-515.

	La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Céline Lahaie Membre		
Commission municipale du Québec	Secrétaire	Président